

CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2024

Présents :

Laurence BERTRAND DORLEAC, Alain CHATRIOT, Nicolas CHAUSSIN, Simon CORDONNIER, Audrey COURIOL, Antoine DEFRUIT, Pascale EISENBERGER, Inès FONTENELLE, Damien GARCIA, Yannig GOURMELON, Jérôme GUEDJ, Florence HAEGEL, Angèle KEIME VANDUICK, Marie-Christine LEMARDELEY, Adrien LEHMAN, Bathylle MISSIKA, Lou SAFRA, Emma SALEY, Anthony SYLVANISE, Dominique TAFFIN, Louise WAGENER, Dina WAKED

Absents ou excusés :

Fabrice BOUDJAABA, Quentin COTON, Emeric HENRY, Jean-François HUCHET, Catherine SUEUR, Manon VINCENT, Ethan WERB

Assistaient à la séance :

Simon CAHEN	Directeur de cabinet du directeur
Pierre CATALAN	Directeur de la vie étudiante
Ismahane GASMI	Chargée de mission
Anne-Solenne DE ROUX	Directrice adjointe de la formation et de la recherche
Pauline BENSOUSSAN	Directrice des admissions
Myriam DUBOIS-MONKACHI	Directrice de la scolarité et de la réussite étudiante
Alban HAUTIER	Secrétaire général
Clément LE RUYET	Représentant du recteur de Paris
Mark MALONEY	Directeur exécutif de PSIA
Christine MUSSELIN	Directrice scientifique
Luis VASSY	Directeur Sciences Po
Kate VIVIAN	Directrice de l'engagement

*

* *

I.	Projet de création d'un master en Technology and Global Affairs à PSIA	5
II.	Bilan de la campagne d'admission 2024	9
III.	Échange d'informations sur des questions diverses	20

**CONSEIL DE L'INSTITUT
PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE DU 8 OCTOBRE 2024**

La séance est ouverte à 9 h 06 par Dina WAKED.

Dina WAKED

Bonjour à toutes et tous. Nous accueillons chaleureusement notre nouveau directeur, Luis VASSY pour son premier Conseil de l'institut. C'est un plaisir de vous avoir parmi nous dans cette fonction. Aujourd'hui marque également ma dernière séance du Conseil de l'institut, comme plusieurs d'entre vous dont le mandat touche à sa fin. Tout d'abord, je tiens à vous remercier sincèrement de m'avoir accordé votre confiance en m'élisant présidente de ce Conseil. Je vous remercie également pour le temps et les efforts que vous avez investis et votre engagement au sein de cette institution. Toutes et tous, membres élus, membres de droit, les personnalités qualifiées et les membres de l'administration. Cette instance, dont le rôle est défini par notre décret, est de fixer la politique générale de l'établissement en matière d'enseignement, de recherche et de documentation. C'est une tâche exigeante, mais je peux affirmer, et j'espère que vous partagez cet avis, que même dans les moments les plus difficiles, nous avons su collectivement maintenir la nature et le fond des débats conformément aux exigences d'une institution universitaire telle que la nôtre. Notre Conseil a été un véritable lieu de concertation, de débats et de décisions où tous les membres de notre assemblée, qu'il soit élu, membre de droit, personnalité qualifiée dans le monde de l'administration, ont pleinement et activement contribué. Nous avons joué notre rôle essentiel de checks and balances. Je suis reconnaissante d'avoir fait partie de cette instance et d'avoir travaillé à vos côtés. Durant ces 2 années de mandat, j'ai apprécié la qualité de nos échanges et de notre collaboration. Les derniers mois ont été marqués par des épreuves et des crises successives qui ont rendu mon mandat très différent de ce que j'avais initialement imaginé. Cependant, malgré ces difficultés, je quitte mes fonctions avec la satisfaction de savoir que notre institution est entre de bonnes mains. Je suis pleine d'espoir pour l'avenir et convaincue que nous réaliserons de beaux projets sous la direction de Luis VASSY. Je lui souhaite chaleureusement la bienvenue. Ce processus de nomination qui nous a tous mobilisés au cours des 6 derniers mois a été fluide et réussi grâce à de nombreuses personnes que je tiens à mentionner et remercier brièvement. Je voudrais commencer par la présidente de la FNSP, Laurence BERTRAND-DORLEAC, que je remercie sincèrement. Son engagement et son soutien ont été déterminants pour garantir la réussite de ce processus. Ensemble, nous avons veillé à ce que le processus de nomination de directeur de l'IEP et l'administrateur de la FNSP se déroule dans les meilleures conditions. Je tiens également à exprimer ma gratitude envers Hervé CASSARA, notre conseiller juridique dont l'expertise et le soutien ont été indispensables tout au long de ce processus de nomination. Je souhaite remercier chaleureusement le bureau de ce Conseil composé d'Inès FONTENELLE, Simon CORDONNIER, Adrien LEHMAN, pour les nombreuses heures que nous avons passées ensemble à travailler pour un processus de nomination réussi, ainsi que sur toutes les autres questions et projets sur lesquelles nous avons collaboré durant mon mandat. Leur engagement sans faille, leur efficacité et leur disponibilité ont assuré une collaboration remarquable pour laquelle je leur suis profondément reconnaissante. Enfin, et surtout, je voudrais exprimer une gratitude toute particulière à Ismahane GASMI. Son engagement, sa rigueur et son efficacité ont été la véritable colonne vertébrale de ce Conseil. Sans son travail impeccable en coulisse, rien de tout cela n'aurait été possible. Merci infiniment pour tout ce que tu as apporté. Je sais que plusieurs d'entre vous dont le mandat arrive à son terme souhaitent aussi peut-être prendre la parole. Je vous invite à le faire. Avant cela, je donne la parole à notre nouveau directeur, Monsieur VASSY.

Luis VASSY

Merci pour tout ce que vous avez fait à la tête de ce Conseil. Nous n'allons que nous croiser. Je sais que nous avons beaucoup de projets communs dans le cadre de vos nouvelles fonctions à la tête de l'École de la recherche. Vous ne serez pas très loin de nous. Je ne vais pas porter de jugement sur la qualité du processus de sélection du directeur, car je suis, par définition, juge et parti. Je veux noter que j'ai

énormément apprécié les discussions que nous avons eues au sein de ce Conseil dans le cadre de ce processus, ainsi que devant le Conseil d'administration de la FNSP. Je ne vais pas revenir sur l'ensemble des choses que j'ai dites, le format est très similaire, si ce n'est pour confirmer ce que j'ai dit en conclusion dans ma présentation il y a quelques semaines : vous pourrez toujours compter sur moi pour être ouvert, honnête et en mouvement dans la loyauté vis-à-vis de cette institution qui me tient énormément à cœur. Comme certains d'entre vous le savent, j'ai décidé dès les premiers jours d'être très présent auprès des différentes équipes de cette maison, j'ai reçu il y a quelques jours les syndicats étudiants, je verrais bientôt les syndicats de salariés. Je commence la tournée des centres de recherche aujourd'hui avec le CEVIPOF. J'entends faire la visite des centres de recherche chaque semaine. Je souhaite également me déplacer dans un campus en région chaque semaine pour comprendre rapidement et le plus en profondeur possible, les réalités de cette institution, dont les difficultés qu'elles traversent sont réelles (je crois que ça a été mentionné par Dina, il est inutile de les nier), mais dont les fondamentaux sont quand même extrêmement solides et doivent nous permettre de faire quelque chose de grand et de productif. C'est à ça que je vais essayer de m'attacher dans les semaines, mois, années qui viennent avec vous tous. Vous pouvez aussi compter sur moi pour avoir une relation très ouverte et productive et de fond avec ce Conseil. Je pense qu'il est important que l'on continue à faire ce que je ressens, c'est-à-dire à montrer aussi au reste de la communauté de Sciences Po, malgré les désaccords qui, je suppose, existent au sein de ce Conseil, comme partout et toujours dans la vie, qu'on puisse délibérer de manière civile, responsable, trouver des compromis, trouver un chemin de consensus. Dans un moment où on voit bien que notre société est fracturée et que ces fractures menacent d'entrer au sein de notre institution, il y a un devoir d'exemplarité auquel je m'associe complètement dans les modalités qui vont être les nôtres pour conduire cette institution. Vous pouvez en tout cas compter sur moi pour être dans cet état d'esprit et continuer avec vous le travail qui a été très brillamment lancé sous la présidence de Dina. En tout cas, à nouveau, je suis très honoré, très heureux d'être parmi vous.

Alain CHATRIOT

On aurait pu le faire dans les questions diverses, je vais être bref. C'est effectivement une des dernières occasions, je voudrais dire très brièvement deux mots qui vont résonner ce que vient d'exprimer Dina. J'ai commencé à siéger dans ce Conseil, non pas il y a 20 ans, contrairement à nos chers collègues qui nous le rappelaient souvent beaucoup plus récemment, mais avec un mandat comme suppléant, puis un mandat comme titulaire, j'aurais effectivement traversé des choses sans doute auxquelles je ne m'attendais pas : 3 directeurs, une administrative provisoire, un administrateur provisoire. Je reconnais que, en revenant dans cette institution, je ne m'attendais vraiment pas à toutes les péripéties, hélas, de notre institution. De manière plus solide et plus importante me semble-t-il comme expérience au Conseil, j'ai connu des phases très différentes dans le fonctionnement même du Conseil et en particulier, une phase, où certes, à l'époque, je n'étais que suppléant et je siégeais quand mon titulaire le souhaitait, une première phase qui fut assez difficile dans la vie de l'institution. J'espère vraiment que nous ne reviendrons pas dans ce type d'ornières. Cela me permet brièvement de saluer à la fois la présidence qu'a eu notre collègue Jeanne LAZARUS, puis la présidence de Dina WAKED qui, me semble-t-il, ont remis le Conseil de l'institut dans son rôle, un rôle non seulement prévu par le décret qui nous régit, mais un rôle très important pour rappeler la diversité des groupes qui constituent notre institution et qui en font sa richesse. À cela s'ajoute aussi, c'est pour ça que je tenais à prendre la parole, pour le plaisir de saluer l'action d'Ismahane GASMI qui, véritablement, permet que tout cela fonctionne très bien. J'y ajouterai un mot plus général sur ma traversée de la pratique du Conseil de l'Institut. Il me semble que, souvent, nous avons réussi à faire avancer par le débat, puis par des arbitrages et des votes, des dossiers importants. Je ne vais pas vous les lister, ça conduirait à une séance qui se prolongerait, ce qui est parfois arrivé au cours de ces années. C'était bien que notre présidente salue notre participation parce qu'il est parfois arrivé que les séances soient très longues. Des questions qui n'avaient rien d'évident, comme la réforme du collège universitaire, la réforme des processus de recrutement, l'enjeu, ô combien sensible et pour de bonnes raisons, de la question des droits de scolarité. Autant de débats qui ont eu lieu en Conseil de l'institut et la manière dont ils ont finalement été arbitrés par des votes ont correspondu aussi souvent à la qualité des discussions que nous avons eues. Il y a aussi eu des sujets qui revenaient régulièrement et dont je ne suis pas sûr que nous ayons totalement réussi à faire aboutir. Pour les plus fidèles de ces réunions, évidemment, j'oserais prononcer le mot « chaire », qui fut souvent un objet de

débat pas toujours abouti. Je ne serai pas plus long sur ce point, si ce n'est pour redire qu'effectivement cette expérience m'aura beaucoup appris sur une institution que je redécouvrais puisqu'en y siégeant juste un an après y avoir été recruté, c'était beaucoup de découvertes. J'en aurais apprécié beaucoup d'éléments. J'aurais aussi été parfois très contrarié par des situations difficiles. Il est vrai, pour de multiples raisons, que l'année universitaire précédente a été particulièrement délicate pour des raisons, des sujets qui nous saisissaient collectivement. Cela se justifiait de ce point de vue, mais il m'est arrivé de regretter que le ton des délibérations, y compris autour de cette table, ne soit pas toujours celui qu'il devait être. J'ai regretté des moments d'invective et dans ces moments-là, j'ai essayé, je crois, comme d'autres personnes autour de la table, de ne pas y participer pour mettre à distance le fait qu'il fallait que nous soyons encore capables de débattre sérieusement des questions que nous avons devant nous. Je ne vais pas être plus long, j'aurais beaucoup de choses à dire, mais c'est déjà beaucoup trop long. Merci.

Bathylle MISSIKA

Merci Madame la Présidente. C'était un plaisir de vous avoir à nos côtés. C'était juste un mot de bienvenue à notre nouveau directeur. Nous sommes contents que le cockpit de cette belle institution soit de nouveau habité. Ce ne sont pas des semaines faciles pour prendre des fonctions donc bienvenue, bonne rentrée et c'est un vrai plaisir de vous avoir parmi nous. Merci beaucoup.

Antoine DEFRUIT

Je serai très bref. Je n'ai pas été un si bon élève que vous, je n'ai rien préparé. Vous me permettrez de me concentrer sur les points positifs puisque les circonstances l'imposent d'une certaine manière. D'abord, je veux souhaiter la bienvenue à Monsieur le Directeur, et vous adressez tous mes vœux de réussite. C'est une démarche un petit peu intéressée puisque nous avons tous ici intérêt à ce que vous réussissiez. Deuxièmement, pour vous dire, comme ça a été souligné, qu'on peut tous se satisfaire de la manière dont ce Conseil a fonctionné depuis 4 ans, en tout cas pour ce que j'en ai vu et plus particulièrement, j'ai le sentiment qu'en tant qu'étudiant, on a toujours pu être écouté, parfois pas suivi. Je ne reviendrai pas sur la question des droits de scolarité, mais je pense que si on analysait les temps de parole, ça montrerait que nous sommes effectivement écoutés, au moins que nous parlons dans ce Conseil. Ensuite, à titre personnel, j'ai pris beaucoup de plaisir à travailler avec chacun d'entre vous dans ce Conseil ou ailleurs. Je vous remercie également. Je remercie plus particulièrement Ismahane et également Madame la Présidente. Je pense que ce n'était pas toujours une tâche facile que de tenir la barre de ce Conseil, vous l'avez fait avec brio. Merci beaucoup.

Adrien LEHMAN

Merci pour ces quelques mois que nous avons passés ensemble autour de la table de ce Conseil et un peu au-delà, puisqu'on a passé pas mal de temps ensemble. Du côté des 4600 seniors vacataires, je pense que Yannig et Bathylle ont eu des échos très similaires, on est effectivement tous très contents de savoir que la maison repart sur les rails. Quand on est un pied dedans, un pied dehors, quand on regarde l'institution et d'autres institutions tourner, on est évidemment très attaché à Sciences Po et très content de savoir qu'on va pouvoir recommencer à bien travailler, même si je pense que pendant la crise, tout le monde a montré qu'on était capable de bien travailler. Je veux juste dire un mot en particulier pour les élus étudiants puisque c'est vrai que les enseignants qui quittent la table restent des membres importants de la communauté de Sciences Po qu'on a l'occasion de revoir. Pour les élus étudiants, c'est un peu moins le cas puisqu'au terme de votre mandat, pour certains d'entre vous, vous quittez pour de bon les murs de l'institution, même si de brillantes réussites au concours administratif s'annoncent. Dans le service public, il y a ceux qui servent, c'est à dire nous, et puis il y a le public, c'est à dire vous. En tant qu'usager du service public, vous avez plus que votre place autour de ce Conseil. Vous nous avez montré qu'on pouvait débattre, parfois avec véhémence, mais au fond, il se passe toujours quelque chose aux Galeries Lafayette, il se passe aussi toujours quelque chose à Sciences Po, et c'est, je crois aussi pour ça qu'on aime cette école.

Bathylle MISSIKA

C'est à la Samaritaine.

Dina WAKED

Merci. S'il n'y a pas d'autre souhait pour prendre la parole, on peut aborder notre premier point à l'ordre du jour.

I. PROJET DE CRÉATION D'UN MASTER EN TECHNOLOGY AND GLOBAL AFFAIRS À PSIA

Dina WAKED

Pour ce point, il s'agit d'un projet de création d'un master en technology and global affairs à PSIA. Je cède la parole à Mark MALONEY, directeur exécutif de PSIA.

Mark MALONEY

Je vous remercie beaucoup d'avoir exceptionnellement accepté de recevoir cette proposition pour le nouveau programme. Si vous l'approuvez, ce sera fait pendant la campagne de recrutement qui vient de commencer. Le timing de cette proposition s'explique par 2 éléments. Premièrement, la décision a été prise tardivement en fin juin pour ne pas ouvrir le double diplôme, étroitement lié avec ce programme, ce qui nous a empêchés de fournir une proposition claire pour la réunion du Conseil en juillet 2024. Deuxièmement, il y avait une absence imprévue d'une personnalité clé à IE university qui a retardé leur processus de prise de décision et nous a empêchés de soumettre une proposition écrite dans le document qui est devant vous aujourd'hui pour le dernier Conseil de septembre. C'est pour ces raisons qu'on arrive un peu tardivement, ce sont des raisons exceptionnelles, mais on espère que le retard sera atténué par le fait que les nouveaux programmes proposés, bien que ce soit techniquement nouveau, s'appuient sur une première année de double diplôme du même nom que ce qu'on a examiné et approuvé en juin 2023. La proposition de ce double diplôme, qui était déjà approuvé par ce comité, est incluse dans le document que vous avez devant vous. En septembre 2023, donc il y a un an, on a lancé le nouveau programme double diplôme en technology and global affairs avec IE university. Malgré de nombreux efforts promotionnels, un nombre important de candidats et d'offres d'admissions émises, le taux d'offres d'admissions s'est avéré insuffisant pour constituer une première cohorte viable. En conséquence, fin juin 2024, les 2 écoles ont décidé de reporter l'ouverture du programme en septembre 2025. Les 2 écoles ont regretté de ne pas être en mesure d'ouvrir le programme en septembre. Le nombre et les qualités des candidatures reçues ne mettent pas en cause la pertinence de ce programme ni son contenu. Comme on l'a évoqué dans le document, on a mené une réflexion autour des premières expériences. À la lumière de ces éléments, le défi de nouveaux programmes de double diplôme, c'est la première fois qu'on propose cela. On a décidé avec nos collègues de l'IE university d'ajouter à notre offre de formation, un master régulier en 2 ans dans le même domaine, technology et global Affairs. Pour éviter tout doute, le nouveau master en 2 ans sera proposé en parallèle avec le double diplôme. Ça va créer une offre aux étudiants d'en faire un ou 2 en même temps. Le facteur le plus important, c'est expliqué dans le document, on croit que l'addition d'un programme simple va accroître le vivier de prospects en candidature. Au lieu de postuler uniquement pour le double diplôme, qui est une procédure spécifique, avec une date de décision assez tardive, avec le programme régulier en parallèle, il est possible de postuler au premier jury international dans la procédure française et aussi, pour les étudiants de collège université directe. C'est ouvert à toutes les procédures d'admission sous la responsabilité de la direction des missions. La directrice est à côté de moi, ça tombe bien pour nous aussi. La création de ce programme en 2 ans nécessitera un effort aussi très marginal en termes de contenus académiques. La maquette pour le programme régulier s'appuie très fortement sur les cours déjà créés pour la première année de double diplôme avec IE. Le master en 2 ans ne nécessite pas un seul cours additionnel et pas avant printemps 2027. Donc tout l'existant, sauf un cours que l'on va mettre en place en 2027. Outre le socle nouveau cours lié à ce programme, tous les autres crédits restants et les formats pédagogiques existent déjà à PSIA. Comme vous le savez, dans le programme de 2 ans à Sciences Po, il y a un semestre dans les murs, ça ajoute la moitié de la 2e année et l'autre, les étudiants vont suivre une 2e concentration mineure, les concentrations régionales ou thématiques existent déjà. Tout le contenu existe, excepté ce seul cours. De son côté, IE university va développer son master en un an basé sur la 2e année du

programme. Ils font des masters en un an. Ce qu'on va avoir à la fin, ce sont les 2 programmes, notre programme de 2 ans, mais basé uniquement sur la première année. Ils vont faire un programme d'un an basé uniquement sur la 2e année. On garde une cohérence et le point important du double diplôme qui est de combiner les études à Sciences Po avec celles à IE et de plonger complètement dans les technologies and global Affairs. Pour rassurer, ce n'est pas remplacer, c'est vraiment créer une offre parallèle. Nous sommes convaincus que la création d'un master régulier en 2 ans en technology and global Affairs en double diplôme avec IE, de même nom, contribuera à renforcer la position des Sciences Po en tant que leader dans le domaine de la formation aux enjeux technologiques et sociaux à l'échelle internationale et en plus, à contribuer aux efforts de Sciences Po, dont l'Institut libre pour la transformation numérique. Un dernier mot, je sais qu'il existe déjà une spécialité digitale new technology and public policy à l'école affaires publiques. Pour assurer le Conseil, avant de lancer le double du diplôme il y a 18 mois, on a passé beaucoup de temps à clarifier le programme avec le doyen, la directrice administrative. On a relancé les échanges avec EAP depuis quelques semaines. On a décidé d'être sûrs pour les étudiants, de clarifier l'articulation entre les 2 programmes. On assume qu'il y aura certains recouvrements de contenu incontournables dans les 2 programmes. Il faut identifier ces points et montrer aussi les différenciations entre les 2 programmes, dont évidemment les focus géographiques à l'école affaires publiques, c'est plutôt national et européen, à PSIA, c'est plutôt international, mais les différences sont plus importantes entre les 2 programmes que sur ce point. Deuxièmement, on va traduire cette clarification dans une fiche d'identité de chaque formation qui pourrait être mise à disposition des candidats lors de tous les efforts promotionnels durant les journées portes ouvertes pour permettre à chacun de se concentrer sur leur formation préférée. Dernière chose que je veux mentionner, avec le premier candidat qu'on a eu pour le double diplôme, il n'y en avait que 5 sur 60, donc moins de 10 %, qui a postulé pour les 2 programmes. Cela donne déjà une idée du fait que les candidats voient les différences entre le programme EAP avec la spécialité et ce nouveau programme PSIA avec IE. Parmi ces 5 étudiants, il n'y en a que 2 qui étaient admis dans les 2 programmes. L'un a choisi d'aller à EAP et l'autre est en rapport avec ce programme. On croit vraiment qu'il n'y a pas de confusion pour les 2 programmes. Je suis prêt pour répondre à vos questions.

Florence HAEGEL

Je trouve que le thème est vraiment très intéressant et ce n'est pas sur ce point que je vais poser la question. C'est une question un petit peu plus générale, peut-être qui est due à mon ignorance encore de toute l'usine à gaz des diplômes à Sciences Po. Il n'est pas envisageable de faire des programmes interécoles ? Je mets peut-être les pieds dans le plat, mais en tout cas c'est une question que je me pose. 2° question, très ouverte, cela fait des programmes avec de petits effectifs. A-t-on un bilan de cette politique du point de vue économique et pédagogique ? J'ai compris que ce sont beaucoup de choses qui étaient déjà dans la maquette, mais est-ce que plus globalement on a un bilan sur l'ensemble de ces programmes avec des petits effectifs ? C'est une question beaucoup plus transversale. Je trouve que le thème est absolument central pour Sciences Po.

Pascale EISENBERGER

Représentante des étudiants de langue, j'ai une question sur ce que vous appelez language or special feature. Merci

Angèle KEIME VANDUICK

Merci pour cette présentation. On a quelques questions. Pourquoi les étudiants n'ont-ils pas été admis, que manquait-il dans leur cursus ? Est-ce qu'il y a des exemples de ce type de doubles diplômes dans les autres universités ? Enfin, une dernière question, est-ce qu'il y aura une voie d'accès double diplôme avec les candidatures où il n'y aura pas de première année de cursus simple ? Merci beaucoup.

Inès FONTENELLE

Merci beaucoup pour votre présentation. Dans le document que vous nous avez envoyé, vous mentionnez une forte approche pratique dans ce master, on aurait aimé en savoir un peu plus, notamment si ce sont des compétences techniques que vous allez enseigner aux étudiants qui n'existeraient pas, dans ce cas, à Sciences Po, à ma connaissance. Enfin, sauf erreur de ma part, l'IE University est une

université qui est quand même beaucoup plus onéreuse que Sciences Po, laquelle est déjà une université relativement onéreuse. Je me souviens qu'à l'occasion de l'ouverture d'un autre double diplôme avec une université internationale, il y avait une volonté de faire une levée de fonds pour des bourses spécifiques à destination des candidats et candidates de ce master. Est-ce que, potentiellement, cette même volonté existerait pour ce master ? Merci.

Simon CORDONNIER

Merci. Je suis désolé, je vais prendre ma casquette de Père Fouettard pour rappeler les procédures. Je regrette, comme j'ai pu le faire en réunion de bureau, et je me permets de le refaire ici, le fait qu'on se retrouve, comme on avait demandé à ce que ce ne soit pas le cas il y a maintenant 2 ans, à devoir voter un master alors que la procédure d'admission vient d'être lancée. J'entends bien que cela s'appuie sur de l'existant, qu'il y a des circonstances exceptionnelles, etc., mais sur le fond, le principal argument qui est avancé ici, c'est le fait que c'est plus logique pour un double diplôme de s'appuyer sur un master simple. Donc pourquoi est-ce qu'on n'a pas appliqué cette logique il y a un an et demi ? Il y a vraiment un regret sur la façon dont les choses ont pu se dérouler. On aimerait que ce ne soit pas le cas à l'avenir. De fait, on crée un précédent et c'est toujours compliqué de se débarrasser des précédents, car, qu'on le veuille ou non, ils existent. Sur le fond, je trouverais ça important que dans le cadre de ce type de proposition, ça rejoigne un petit peu la question de Florence HAEGEL, qu'on puisse avoir des critères d'évaluation aussi sur ce qui fera de ce programme une réussite. Est-ce qu'on a un effectif minimum attendu en termes de placement ? Il y a des objectifs, mais il y a peut-être des critères, des indicateurs un petit peu plus explicites. Merci.

Dina WAKED

Merci beaucoup. Je voudrais ajouter une question que j'ai aussi également posée en bureau, mais je pense que qui me semble c'est important de le souligner :, comment ce programme sera-t-il positionné en concurrence avec le programme de double diplôme ? Et avec l'EAP aussi. Cela rejoint le point soulevé par Florence. Comment voyez-vous l'intégration de ce programme dans l'écosystème d'autres programmes aussi déjà centrés focalisés sur Science and Technology and Global Affairs ? Je pense qu'il n'y a pas d'autres questions, je vous redonne la parole, Mark.

Mark MALONEY

Merci beaucoup pour toutes ces questions. On peut faire des programmes entre les 2 écoles. À PSIA, on a déjà d'autres programmes, le master joint avec l'école de journalisme, aussi on a une concentration qu'on fait ensemble avec l'école Affaires publiques, donc les écoles travaillent ensemble souvent, et évidemment on réfléchit à ça avant qu'on cherche ailleurs. Dans ce cas-là, on a vu qu'IE University, qui est un partenaire de Sciences Po dans le groupe Civica. C'est une école qui a une perspective un peu différente, c'est plutôt commerce, business. On aimait beaucoup ce binôme avec eux pour ce programme. On a fait un benchmark dans le monde pour les programmes comme ça. On a trouvé qu'il n'y avait aucun programme de ce type, technology and global affairs. On a fait pas mal de benchmarks sur ce programme-là. Tous les échanges avec, maintenant c'est le directeur scientifique, mais avant, avec la personne qui a fait cette étude, n'a trouvé que de l'intérêt et du soutien pour un programme de ce type entre ces 2 écoles. Je crois qu'on a bien préparé. On croyait qu'il y avait un marché assez dense pour lancer un double diplôme propre sans avoir le soutien d'un programme régulier. On croit qu'il est toujours là, mais ça va prendre un peu plus de temps que prévu. C'est pour ça qu'on trouve que c'est cohérent de mettre en place le programme régulier. À PSIA, le plus petit programme, c'est entre 50 et 60 étudiants. On a aussi des programmes avec 180 et 200 étudiants. On n'essaie pas du tout de mettre en place des petits programmes petits avec de petits effectifs. Je crois qu'on l'a mentionné dans le document, on a des doubles diplômes qui, par nature, sont plutôt petits. C'est un problème s'il n'existe qu'un double diplôme dans ce cas-là. Dans les autres cas, on a pas mal de doubles diplômes, 10 avec des partenaires internationaux, 4 avec des partenaires nationaux. Les chiffres, en général, c'est à peu près 10. On en a un certain nombre qui est à moins que 10. On partage ces doubles diplômes avec d'autres écoles, avec l'école Affaires publiques, par exemple, avec l'école de Management et Impact aussi. On a autant d'étudiants que possible avec le contenu du programme. Ce ne sont pas le programme et les chiffres qui comptent, c'est le fait qu'on fait ça avec d'autres institutions de haut niveau. Cela fait

briller un peu plus Sciences Po dans les domaines où on veut rentrer. Je crois que dans ce cas-là, cela fait partie d'une stratégie. Donc, on ne s'inquiète pas pour la taille du programme. Pour le double diplôme, on pense arriver entre 10 et 20 étudiants par an. Avec le programme simple, on peut imaginer avec le temps que ça va prendre sa place comme avec les Spécialités à l'école des Affaires publiques ont pris leur place. Pour special feature, à PSIA, on a une maquette assez restrictive. Cela veut dire que des étudiants qui choisissent leur master, choisissent 1 ou 2 concentrations mineures. Avec la formation commune, il y a très peu de marge pour eux. Special feature, pour nous, c'est un cours en option et ils ont le droit de prendre un cours en option de plus chaque semestre. Souvent, ils suivent un cours de langue, mais ça peut être aussi un cours comme prendre la parole en public et les cours qui sont offerts par le centre de littérature et écriture rhétorique. C'est une option de plus. Cela ne fait pas partie du programme, c'est vraiment un extra. Pour les bourses, pour les candidats qui ont accepté l'offre de double diplôme pour commencer en 2024, IE a eu des échanges avec ceux qui ont demandé l'assistance avec la 2e année. Finalement, il n'y en avait pas beaucoup qui l'ont demandé, mais ils étaient prêts à le faire. Ils disent que ce n'est pas ça qui va restreindre. De leur côté, ils vont faire l'effort pour mettre en place autant de bourses et trouver une solution pour les étudiants pour qui les coûts du programme peuvent être un problème. Le fait d'introduire ce programme régulier crée une option à part pour ces étudiants, soit des français de Sciences Po, mais aussi des étudiants européens qui paient les frais de scolarité compte tenu de la politique de Sciences Po. On est conscient de ça. On veut que ça soit un programme à l'international et évidemment on va travailler avec IE pour s'assurer que le coût du programme n'empêche pas les étudiants de le suivre. Le programme dans l'écosystème, comme on l'a dit, on a fait des benchmarks, il n'y a pas de programme, ni à EAP, ni ailleurs qui soit vraiment lié à technology and global Affairs. C'est pour ça qu'on a mis en place ce programme. On a vraiment revu la maquette à l'école affaires publiques à l'époque de la création du double diplôme. Le contenu de ce programme est presque identique, on va ajouter un cours de plus, mais on est toujours dans un programme dans l'écosystème de Sciences Po différencié de cette spécialité de l'école affaires publiques. Comme on a dit, on a échangé avec la directrice exécutive, avec le directeur scientifique pour cette spécialité, justement pour s'assurer que les différences sont les plus claires possibles entre les 2 programmes, pour il n'y ait pas de confusion pour les candidats. Personne ne veut qu'un candidat postule pour un programme et qu'il réalise qu'il n'est pas dans le bon programme. On comprend ce raisonnement. On va tout préparer pour les candidats. On a l'habitude de travailler en lien avec l'école Affaires publiques. On attire des étudiants qui n'ont pas beaucoup de différence avec leur background ou avec ce qu'ils veulent faire avec leur carrière. Ceux qui viennent de PSIA, c'est plutôt un lieu international. L'école Affaires publiques, c'est plutôt local et dans l'Europe, mais évidemment, il y a des croisements aussi. On a des études à PSIA qui restent travailler en Europe comme les étudiants de l'école Affaires publiques. On connaît bien. Ce n'est pas uniquement ce programme-là, Security and Defense, Energy, même en environnement, je crois qu'on peut trouver les différences assez facilement. On encourage les personnes qui posent ces questions pendant la procédure de recrutement en leur disant d'aller voir l'autre école et de vraiment prendre des décisions les meilleures pour eux. Simon, merci pour tes commentaires. Comme je l'ai expliqué, on ne va pas créer un précédent avec ce programme. Nous aussi on regrette de ne pas ouvrir le programme et d'avoir attendu le dernier moment pour donner toutes les chances à l'ouverture de ce programme. En fait, ça a empêché de venir en juillet avec une proposition claire. C'était inattendu. Avec quelqu'un clé de IE qui n'était pas disponible pendant une période plus longue. On ne pouvait pas venir plus tôt. On espère que le fait que le contenu du programme est déjà connu par ce Conseil. Vous avez déjà approuvé qu'au moins ça aide un peu. C'est un peu en retard, mais pas pour faire la campagne qui a déjà démarré. J'espère que j'ai répondu à toutes les questions.

Anne Solenne DE ROUX

Un tout petit mot qui répond à plusieurs questions qui ont été posées. D'abord, quand on cherche à distinguer l'offre de formation à la PSIA et à l'EAP, il ne faut pas s'intéresser seulement à l'intitulé des Masters ou des spécialités. Il faut regarder quels sont les grands cours de tronc commun qui sont les cours qui sont suivis par l'ensemble des étudiants, quelle que soit la spécialité ou la concentration choisie. Ces cours obligatoires permettent de définir une ligne de partage des eaux qui est un peu plus claire que celle qu'on peut tracer quand on lit seulement des intitulés. A la PSIA, par exemple, il n'y a

pas de cours d'évaluation des politiques publiques, il n'y a pas un cours d'économie publique, il n'y a pas d'étude de cas, telles que proposés au sein de l'école d'affaires publiques. Il n'y a pas non plus de grands cours sur les grands enjeux de politiques publiques. C'est aussi une manière de distinguer les formations. Quand cela semblait opportun, autrement dit quand cela nous semblait complémentaire, on a développé une petite offre de formation conjointe entre deux écoles,. Il y a ainsi un master joint droit et finance entre l'école de droit et l'école du management et de l'impact, un master-joint entre la PSIA et l'école de journalisme sur des sujets qui bien distincts et complémentaires . On combine de cette façon l'expertise de 2 écoles. Après, rien ne nous empêche aussi de mutualiser certains cours entre plusieurs écoles quand on se rend compte qu'il y a des sujets communs, ce qui n'est pas problématique. Entre l'école d'affaires publiques et l'école urbaine, on peut imaginer aussi qu'il y ait des sujets communs qui fassent l'objet de cours mutualisés, c'est aussi une manière de bien gérer notre ressource enseignante en remplissant des cours de la bonne manière et en croisant aussi les expertises. Simon, on prend bien ton point. C'est vraiment la raison pour laquelle on vous avait sollicité pour avoir votre accord afin de pouvoir présenter ce sujet en dehors du calendrier qui était prévu. On vous remercie d'avoir accepté. On ne souhaite pas créer un précédent et je le redis,, ce sera de cette manière, écrit. C'est important qu'on suive les objectifs qu'on s'est fixés et de présenter toujours les programmes avant l'ouverture de la campagne On s'y efforcera pour les mois prochains. Sur le dernier point de l'évaluation, qui rejoint un peu ta question, Florence, on a pris du retard sur l'évaluation de nos programmes. C'était un des objectifs liés à la création de la direction de la formation et de la recherche. Pour de bonnes et de moins bonnes raisons, on n'a pas démarré ce travail comme on l'aurait voulu. J'espère qu'on aura l'occasion de le faire dans les prochains mois. Ça a commencé pour les doubles diplômes nationaux et internationaux au collège universitaire. On va le faire à titre exploratoire avec l'école du management et de l'impact pour les doubles diplômes internationaux. Ensuite, il faudra qu'on définisse une méthode et un calendrier pour les autres formations.

Dina WAKED

Merci. S'il n'y a pas d'autre point, nous pouvons passer au vote à main levée. Il n'y a pas de procuration. Qui vote contre ? Qui s'abstient ? Qui vote pour ? 4 abstentions et 17 voix pour. Le programme est approuvé.

Le Conseil approuve la création d'un master en Technology and Global Affairs à l'Ecole des affaires internationales (PSIA) (par 17 voix pour et 4 abstentions).

II. BILAN DE LA CAMPAGNE D'ADMISSION 2024

Dina WAKED

Pour ce point, il s'agit d'une présentation du bilan de la campagne d'admission 2024. Je cède la parole à Pauline BENSOUSSAN, directrice des admissions.

Pauline BENSOUSSAN

Je commence mes propos par vous souhaiter la bienvenue Monsieur le Directeur pour votre mandat. Je suis ravie de vous présenter aujourd'hui le bilan des admissions 2024. Nous avons ouvert la campagne 2025 qui a maintenant 10 jours. Il est presque temps de parler au passé de 2024. Comme il est indiqué dans l'avant-propos de ce bilan, le bilan des admissions est vraiment le fruit d'une mobilisation institutionnelle de l'ensemble de nos communautés, que je tiens une fois encore à remercier : les enseignants, les très nombreux évaluateurs et également les présidents de jury et les salariés de l'ensemble de la direction de la formation et de la recherche. Au-delà, il y a aussi d'autres directions de Sciences Po. Je vous rassure, dans ma brève présentation, je ne vais pas revenir sur l'ensemble des tableaux qui vous ont, sans doute, je l'espère, intéressés. L'idée, c'est de structurer ma présentation en 4 points. Je vais parler de l'attractivité de notre établissement, de nos admis et de nos étudiants présents dans nos murs. En guise d'introduction, je vais quand même me permettre de dire quelques mots sur nos objectifs institutionnels en lien avec la politique de recrutement des étudiants.

Ces objectifs sont assez clairement définis : l'excellence académique sur l'ensemble de nos formations et de nos cycles de formation. C'est vraiment ce qui constitue la base et le fondement de l'ensemble de notre politique de recrutement. Puis, nous avons l'ouverture à l'international, la diversité sociale et territoriale. Il me semble opportun aujourd'hui de vous préciser que nous nous efforçons d'être très vigilants sur le fait que chaque dossier de candidature soit évalué par un évaluateur sans aucune discrimination par rapport aux origines des candidats, mais également de leur établissement d'origine. Je sais qu'il y a beaucoup de sujets et de débats sur ce point. Il est rappelé à chaque évaluateur et à chaque début de jury qu'aucune discrimination ne doit être faite. Quelques points sur l'attractivité. Pour changer des tableaux, j'ai pris un peu de temps pour faire quelques graphiques. Vous voyez que l'attractivité est à la hausse. Nous avons près de 9 % de plus de candidatures par rapport à 2023. On peut se dire, entre nous, que ce n'était pas gagné. Avec l'année qu'on a traversée, on peut vraiment s'en réjouir, les candidats sont venus très nombreux. Pour tous les cycles de formation, il nous a paru intéressant de nous intéresser au profil de ces candidats, notamment à leur pays de scolarisation, à leurs établissements d'origine, à leur nationalité. C'est ce qui fait sans doute la richesse de notre corps étudiant qui vient d'horizons très différents. Je vous ai rappelé sur la droite pour les candidats du collège universitaire. Ils viennent de près de 3 000 établissements secondaires dans le monde, c'est un signe d'attractivité assez forte, mais également de diversité des parcours scolaires. Sur les admis, je précise que les effectifs, comme il est rappelé dans ce bilan, pour la première année, restent stables et sur la première année de master également. Nous avons comme objectif d'accueillir 1 700 étudiants en première année du collège universitaire et 2 800 en première année de master. Cette année, nous avons eu l'occasion d'augmenter un petit peu notre recrutement externe pour les masters, puisque la cohorte du collège universitaire qui montait en master était plus petite. En revanche, nous avons décidé, puisque les cibles avaient été dépassées en 2023 pour le collège universitaire, d'admettre un tout petit peu moins de candidats. Sur les taux de sélection, je l'ai mis dans le bilan, c'est vrai que le fait que nous soyons à effectif constant et avec un nombre de candidatures qui augmente fait que nous avons un taux de sélection très rude. De nombreux candidats, de nombreuses familles sont déçues. Il est de notre responsabilité, notamment pour les plus jeunes, de les rassurer en leur précisant que c'est sans doute dû à notre sélection très, très forte et non pas à la qualité de leur candidature, à leur parcours ou à leur motivation. J'ai également, ça rejoint peut-être la discussion qu'on vient d'avoir sur la répartition entre les différents types de cursus, indiqué ici pour les admis. Je ne sais pas si vous voyez vraiment très bien parce que même moi j'ai du mal à voir. Ce sont les 2 petits ronds en dessous. Vous voyez qu'au collège universitaire, 70 % de nos admis sont pour le collège universitaire et nous avons 30 % de nos admis pour les doubles diplômes, avec principalement des doubles diplômes à l'international, 20 %, et 10 % pour les doubles diplômes nationaux. En master, c'est un peu différent puisque nous avons 84 % des candidats admis qui sont pour les masters simples et le reste pour les doubles diplômes. Sur les taux de sélection, j'ai précisé dans le bilan qu'il était important d'être prudent quand on compare les taux de sélection selon les voies. Je vous citais la procédure internationale master. Certaines voies d'accès ont des prérequis, c'est-à-dire que pour la voie internationale master, nous avons des prérequis par pays et donc, nécessairement, les candidats qui postulent via cette procédure ont, a priori, connaissance de ces prérequis qui sont publics et donc du coup, ils ne candidatent pas s'ils n'ont pas ces prérequis. Ils savent que c'est éliminatoire. Il y a une autosélection sur certaines voies. C'est pour ça qu'il est important de regarder les spécificités de chaque voie pour avoir une idée sur les taux de sélection. Je vais vous parler des étudiants présents dans nos murs depuis un mois et demi. Vous avez dans les dernières pages de ce bilan, une photographie. Chaque année, nous prenons les chiffres 15 jours après la rentrée universitaire. Nous avons également mis en ajout pour cette présentation la question du comportement de nos admis : est-ce qu'ils viennent ou pas ? C'est une question importante. On constate, avec le tableau qui est en bas pour le collège universitaire, que nous avons un taux d'acceptation de 82,7 % pour la procédure de la voie générale, donc la voie Parcoursup générale pour le Bachelor. Néanmoins, il faut analyser de plus près les offres qui sont refusées puisque certains de nos admis reçoivent plusieurs candidatures, plusieurs offres d'admission. Vous voyez qu'on arrive à 91 % quand on regarde le taux de présence à Sciences Po. Dans les offres refusées, certaines le sont pour une autre formation à Sciences Po, en l'occurrence ici pour la voie générale, pour un double diplôme. C'est une attractivité qui reste excellente parmi nos admis. Sur la voie internationale, on baisse à 85 %, mais on reste quand même très attractif au niveau du Bachelor. Les mêmes chiffres pour le master qui sont un peu à nuancer. En master, on a beaucoup

de candidats, 189, qui acceptent nos offres d'admission, mais qui nous demandent un report d'admission. Finalement, le taux de présence de 51 % pour la procédure internationale et 80 % pour la procédure française, sont à nuancer parce que vous avez à peu près 200 candidats qui nous ont demandé de reporter pour la rentrée 2025. Chaque année, on regarde ces chiffres, c'est environ 50 % des candidats qui avaient demandé un report qui reviennent réellement l'année suivante. Je vous propose de me concentrer maintenant sur la réponse à vos questions.

Yannig GOURMELON

Merci pour cette présentation. J'ai une question assez bête, mais ceux qui ne sont pas reçus reçoivent-ils un bulletin de notes ou quelque chose qui y ressemble ? Il y a pas mal de frustration sur le fait de savoir pourquoi. Quand on n'a pas les notes, plein de fantasmes émergent. C'est une question assez candide.

Bathylle MISSIKA

Merci pour cette présentation. Des félicitations collectives pour l'élan, l'attractivité, le brand name est plus fort que les turbulences. Je m'interroge un petit peu sur le chiffre d'acceptation à l'international. Le constat est relativement simple, Parcoursup est complètement décalé par rapport aux campagnes d'admission des grandes universités avec lesquelles nous sommes en concurrence pour ces étudiants. Ce n'est pas quelque chose qu'on peut résoudre tout de suite. Il y a un véritable problème parce que c'est aussi un enjeu financier. Il serait vraiment opportun qu'on réouvre une réflexion sur cette dimension. Comment pourrait-on puiser davantage dans ce vivier d'étudiants internationaux qui candidatent à LSI, à la Bocconi qui, eux, reçoivent leur réponse très tôt. Si je ne me trompe pas, cela peut arriver à partir de février. On est vraiment complètement hors marché. Merci beaucoup.

Simon CORDONNIER

Merci beaucoup pour ce bilan, ce très gros travail que vous nous proposez chaque année et qui, par ailleurs, dresse un bilan positif dont on se réjouit évidemment. Je voudrais insister sur un point qui est, comme tu le sais Pauline, le nombre de remontées extrêmement virulentes reçues par le service des admissions et donc de tous les salariés qui le composent, que ce soit sur des salons, sur la boîte mail. Ce sont des remontées qui font écho évidemment aux éventuels remous internes, mais plus particulièrement à leur traitement par la presse. Là-dessus, je m'interroge. Ça fait un peu écho à ce que vous avez dit, Monsieur le Directeur hier en webinaire, sur la façon dont l'institution peut répondre de manière plus proactive, c'est-à-dire poser un discours sur ce qu'on fait. Je note que, contrairement à ce qu'on peut entendre ou lire, on se rend compte que l'académie de Versailles reste surreprésentée parmi les admis, que l'académie de Paris reste largement surreprésentée aussi. Je trouve qu'il y a des éléments de discours qu'on devrait pouvoir communiquer de manière plus proactive avec une stratégie de long terme. J'entends bien que les journalistes ne seront pas hyper preneurs pour rédiger un article là-dessus demain, mais je trouve qu'il y a vraiment un élément de fond à prendre en compte. C'est plus une question CSE que CI, mais il y a une interrogation sur l'accompagnement qui est proposé aux collègues de la direction des admissions qui sont soumises à ce flot de haine quotidien, à mon avis, c'est le terme qu'il convient d'employer. Cela peut les affecter.

Alain CHATRIOT

Merci. C'est, comme toujours, très intéressant de rentrer dans les détails de ces chiffres. On a bien conscience de l'ampleur du travail. C'est d'autant plus intéressant que l'effet sur plusieurs années où on s'était interrogé de l'effet de la crise COVID, de l'effet de Parcoursup, nous donne des éléments supplémentaires. Je voulais juste revenir sur un point qui a été moins commenté, mais c'est normal parce qu'il attire moins le regard que les questions importantes et difficiles concernant le collège universitaire et qui, effectivement, attirent l'œil médiatique, pas toujours bienveillant. C'est un point qu'on n'a pas évoqué, mais qui est dans votre document sur le programme doctoral. Ce n'est pas simplement pour interpellier notre présidente aussi, mais il y a des éléments intéressants dans le document que vous nous présentez, +18 %, ce qui n'est quand même pas négligeable. Je m'interrogeais sur ce chiffre, ce n'est pas une donnée qu'on a dans ce tableau : qu'elle était la part des cotutelles ? Et ce que ça pouvait jouer aussi. Ensuite, quand on regarde par discipline, on voit qu'il ne faut pas seulement regarder l'évolution

sur un an, parce qu'il y a des effets de stabilisation, mais comme on n'a pas eu le temps de l'évoquer dans la présentation, peut-on dire un mot supplémentaire sur cette évolution qui participe aussi à notre activité d'université de recherche internationale ? Merci.

Antoine DEFRUIT

Merci pour cette présentation. Je pense qu'on peut se réjouir de ce bilan, que ce soit sur la hausse des candidatures au niveau du collège universitaire, des masters et du doctorat, un yield, j'ai du mal dire naturellement, qui reste favorable, qui montre aussi l'attractivité de Sciences Po, la hausse de la part des candidats aussi qui viennent du sud global en master et ce que vous avez dit sur la discrimination : la charte des évaluateurs qui nous a été présentée en septembre, c'est une démarche qu'on a saluée. Je tiens à le saluer à nouveau ici. J'ai 3 questions. La première sur les boursiers. Il me semble qu'il y a quand même un sujet parce qu'il y a un nombre de candidatures qui est stable, mais au collège universitaire, leur part dans les admis passe de 11 % à 9 % en 2 ans. Ce n'est pas tout à fait négligeable. La part de boursiers admis par la procédure CEP passe de 34 % à 22 % en 2 ans. Est-ce qu'on analyse cette diminution, qu'est-ce qui pourrait la causer ? Question subsidiaire, est-ce qu'il serait possible d'avoir plus d'informations sur la structure des revenus ? Boursier en soi, c'est une information, mais on ne sait pas à quel échelon ils sont, cela veut aussi dire quelque chose. 2e point sur la formation continue, c'est un sujet dont on a pas mal parlé ces derniers temps, qui était à la fois important dans le projet de Monsieur VASSY, mais qui est aussi souligné par le HCeres dans son rapport. On a une stagnation des candidatures et une diminution du nombre d'admis. Pourquoi a-t-on fermé une formation dans la formation continue ? Comment est-ce que vous voyez les choses ? Qu'est-ce que vous envisagez comme piste pour renforcer l'attractivité de ces formations ? Dernier sujet, peut-être un petit peu plus niche, mais qui rejoint ce qui a précédé, sur le double diplôme entre le collège universitaire et UBC, c'est le seul double diplôme qui a une forte hausse de son taux de sélection, il est de moins en moins sélectif, du coup, il atteint quand même 38 %. A fortiori pour des doubles diplômes avec un coût financier important, il me semble que c'est un sujet de savoir la part qu'on a entre la sélection sur des critères financiers et la sélection sur le critère du mérite. Comment est-ce qu'on explique ça ? Avez-vous des pistes ? Je vous remercie.

Inès FONTENELLE

Merci beaucoup pour la présentation et pour le document qui était très complet, plus complet que les années précédentes. C'était très intéressant. Une question sur les doubles diplômes : malheureusement, il y a eu un problème avec le tableau page 11. On n'a pas le tableau des boursiers en double diplôme. De manière générale, on le sait, au regard des bilans qui ont été présentés les années précédentes, le pourcentage de boursiers est habituellement plus bas parmi les doubles diplômes, qu'ils soient internationaux ou nationaux. Nous aimerions savoir s'il existe une réflexion à ce sujet afin que l'ouverture sociale de ces doubles diplômes puisse être effective, comme elle peut l'être en partie en bachelor. C'était déjà une question qu'on posait il y a un an et il y a 2 ans aussi. Évidemment, ça nous permet aussi de soulever un point de vigilance, bien que la multiplication des doubles diplômes soit incontestablement positive du point de vue académique et corresponde largement aux ambitions des étudiants – j'en suis moi-même issue, donc je n'en dirai pas du mal – mais, à terme, il y a bien sûr le risque de créer un système à 2 vitesses avec, d'un côté des doubles diplômes très sélectifs et de l'autre, des diplômes simples de Sciences Po qui pourraient risquer de perdre un peu de leur valeur. C'est d'autant plus problématique si, par définition, ces doubles diplômes sont moins ouverts socialement. C'est simplement un point de vigilance. Une autre question, cette fois-ci en ce qui concerne le taux entre femmes et hommes à Sciences Po. On voit qu'en licence, les femmes sont majoritaires, sans qu'il y ait une distorsion entre le pourcentage de candidates et d'admisses. Cependant, contrairement à ce qu'on peut entendre, on voit qu'il y a un rééquilibrage assez important qui s'opère au niveau de certaines écoles. C'est le cas notamment de l'EDJ et de l'EAP, pour les candidats externes, où les hommes deviennent majoritaires chez les admis, alors même qu'ils ne sont pas majoritaires chez les candidats. Comment expliquez-vous ce biais ? Est-ce qu'il ne faudrait pas avoir une attention particulière au moment de l'oral ? On sait qu'il peut parfois être discriminant pour les candidates. On remarque aussi, ça va dans le sens de ce que je disais tout à l'heure, qu'en doctorat, il y a moins de femmes, 40 % seulement. Est-ce qu'il y a une réflexion sur cette question ? On remarque, c'est peut-être lié à ce qui a

été dit tout à l'heure, mais pour le confirmer, qu'il y a moins d'admis par la voie CEP cette année par rapport à l'année dernière. Pourquoi ? Il me semblait justement qu'on augmentait le nombre d'admis en CEP. Y a-t-il un nouvel arbitrage qui s'est opéré ? On est favorable à ce qu'il y ait le plus possible d'étudiants admis par la voie CEP. On s'interrogeait un peu à ce sujet. Pour la voie internationale, vous mentionnez que l'attractivité diminue, en tout cas pour le bachelor, si je ne me trompe pas. Quand on quitte les pays du nord, on est d'autant plus dans ce cas de figure. Ils sont parmi les moins nombreux à Sciences Po. Cela pose la question des frais de scolarité qui, pour eux, ne sont pas dégressifs. Y a-t-il une réflexion stratégique au niveau de l'institution pour ces étudiants ? Enfin, une question qui s'adresse davantage à vous, Monsieur le Directeur. Dans votre projet, vous parlez justement d'un ajustement de la procédure de sélection. J'en profite pour en parler, étant donné que c'est le sujet. Vous le savez, on lutte contre toute forme de sélection à l'université et aussi à Sciences Po. Ce n'est pas un projet utopique. Cela ne va pas se faire du jour au lendemain, mais il suffit d'avoir une réflexion et une volonté politique à l'échelle nationale, et aussi au niveau de Sciences Po, pour ouvrir plus de places dans l'enseignement supérieur et faire en sorte que des étudiants ne soient pas exclus de certaines universités et de certaines formations. La suppression des épreuves écrites avait été gagnée de haute lutte à l'époque avec mes camarades de l'UNEF. On sait que ces épreuves favorisaient notamment les élèves de lycées privés qui étaient mieux préparés, ou encore ceux payant des prépas privées. Dans une période où Sciences Po est beaucoup attaquée – on sait que ces attaques visent en particulier les étudiants, et parfois avec une violence qui m'a beaucoup choqué, – on fait souvent le lien avec les procédures d'admission, jugées fautives, qui expliqueraient une certaine forme de déchéance de Sciences Po. Ce n'est pas ce que je pense, mais c'est le cas pour une certaine partie de l'opinion publique et politique, notamment depuis la fin de ce sacro-saint concours écrit. Il me semble que, lorsque l'on attaque cette procédure, ce qu'on attaque en réalité c'est l'ouverture sociale et géographique, qui est loin d'être parfaite, mais qui parmi les grandes écoles est quand même à saluer, nous avons des étudiants capables d'esprit critique, on l'a vu quand le groupe de travail s'était réuni à l'occasion d'un ajustement de la réforme des admissions, qui n'est même pas encore rentrée en vigueur. Si je ne me trompe pas, c'est pour cette année. Ce qu'on appelle l'excellence – évidemment je ne m'inscris pas tout à fait dans ces critères – n'a pas baissé à Sciences Po, contrairement à ce que dit une partie de la presse. On avait vu au sein de ce groupe de travail, c'est ce qui avait été dit, qu'il y a un lobby très fort de certains lycées, plus élitistes, en particulier des lycées privés, qui se sentent, disons, discriminés par la procédure. Or, on l'a vu, les chiffres ont été présentés dans ce groupe de travail, ce n'est absolument pas le cas. Ils restent surreprésentés. C'est d'ailleurs ce que disait Simon tout à l'heure. On dit aussi qu'il y aurait trop de filles à Sciences Po, ce qui n'est pas le cas quand on voit le ratio entre les candidates et les admises. Par ailleurs, ça me permet aussi de dire qu'à l'époque où il y avait trop d'hommes, personne ne disait rien. Évidemment, on est toujours craintif quand on entend des volontés de remettre en question la procédure actuelle et de donner des signaux laissant entendre que quelque chose ne fonctionnerait pas aujourd'hui, et possiblement, de revenir en arrière sur certaines choses. Il y a déjà eu une réforme dont la presse a rapporté qu'elle visait à augmenter le poids de l'oral pour ne pas désavantager de grands lycées. Ce qui est faux puisque j'étais au sein de ce groupe de travail. Je sais que ce n'était pas du tout dans cette optique là que ça a été fait, mais ça m'interrogeait moi aussi. D'ailleurs, j'avais exprimé nos craintes. Quelles sont les défaillances que vous voyez aujourd'hui ? Pourquoi cette volonté de revoir cette procédure et pour quelles raisons ? Dans quel objectif ? J'ai été un peu longue, excusez-moi.

Louise WAGENER

Je voudrais aussi vous remercier pour ce rapport qui était très complet. 2 questions de notre côté. Une question qui rejoint la question d'Antoine sur le taux de boursiers. On sait que l'objectif c'est 30 % à peu près de boursiers qui rentrent au collège universitaire. Pourquoi cet objectif n'a-t-il pas été atteint ? Est-ce que vous comptez y remédier pour les années prochaines ? Concernant l'ouverture géographique, vous nous expliquez qu'elle s'est améliorée. On se rend compte qu'il y a encore certaines académies qui fournissent beaucoup plus de candidats que d'autres. Par exemple, l'académie de Clermont-Ferrand, 9 candidats, ce qui est tout petit, en regard à l'académie de Versailles. Comment expliquez-vous encore ces disparités géographiques ? Est-ce que vous comptez travailler dessus et y remédier ?

Damien GARCIA

Je m'ajoute à tous les remerciements et au fait de saluer le travail qui a été fait. Pour rebondir sur la question d'Alain CHATRIOT sur le doctorat, une question très précise : est-ce que vous avez des informations un peu agrégées sur les types de contrats et la part de contrats doctoraux de la FNSP, du MESRI, des CIFRE et des nouvelles COFRA ? Je pense que ce sont des choses qui sont discutées aussi en Conseil de l'école de la recherche. Merci.

Dina WAKED

S'il n'y a pas d'autres questions ou remarques, je donne la parole à notre directeur.

Luis VASSY

Merci beaucoup. Je ne vais pas être très long aujourd'hui. D'abord, je voudrais remercier notre collègue, Pauline, pour la qualité des chiffres qui nous sont transmis. Je pense qu'on est face à un débat qui est en effet extrêmement émotif, j'ai pu le mesurer avant même de devenir directeur de cet établissement. Cela peut générer, comme ça a été dit par Simon CORDONNIER, des réactions très virulentes. La première bonne nouvelle, c'est en effet le très fort nombre de candidatures. Je crois qu'on peut tous s'en réjouir. Pour autant, je pense que ça génère ou ça crée une responsabilité particulière parce qu'en effet, on gère les attentes d'élèves du secondaire qui ont construit un projet, parfois sur de nombreuses années, de familles qui sont attentives à l'avenir de leurs enfants. Je le dis aussi en tant que parent, c'est assez naturel que ça suscite énormément d'émotions que de constater ce que va être le parcours de son enfant, ou l'accès ou non, aux études auxquelles on pense qu'il doit pouvoir prétendre. Je suis persuadé que ça crée pour nous une responsabilité extrêmement forte consistant à être capable d'expliquer comment nous fonctionnons et à établir que nous le faisons dans l'équité et au mérite. C'est le premier point. Je n'ai pas toutes les statistiques et je dois dire que je ne suis pas sûr de voir où Simon repère que Paris est surreprésenté. Je ne sais pas si c'est par rapport au nombre d'admis, par rapport à la population ? C'est démographique. On ne peut pas raisonner quand c'est homme/femme en disant que l'on constate une très forte divergence dans le nombre de candidatures et un déséquilibre de genre qui ne pose pas de problème particulier, mais là on le constate d'une certaine manière, et on dit que c'est parfait, le taux d'admis est similaire au taux de candidatures, donc tout va bien. Je me permets juste de poser que c'est si on avait ce type de raisonnement dans l'administration dont je viens, on se ferait laminer dans un débat public normal. Nous avons un corps social à 75 % masculin, malheureusement, au ministère des Affaires étrangères. Si on disait, c'est parfait, il y a 75 % d'hommes qui sont nommés, on aurait renoncé, honnêtement, à notre vocation de diversification. Je ne pense pas que le raisonnement en taux soit la fin du raisonnement, c'est tout ce que je veux pointer. Il y a là une facilité à laquelle il faut que l'on s'astreigne à ne pas tomber. Par rapport à la population, ce qu'on doit regarder, c'est s'il y a un biais par rapport au taux de candidature et voir s'il y a une baisse du taux par rapport au nombre de candidats. Je ne l'ai pas dans les documents donc je ne sais pas combien il y a de candidats issus des lycées de l'académie de Paris et combien ça donne ensuite en niveau du taux d'admission. Au fond, c'est le vrai critère pour détecter un éventuel biais de sélection, qui peut être d'ailleurs tout à fait admissible. Il faut qu'on démontre qu'il n'existe pas, si toutefois il n'existe pas. Je viens d'où je viens, donc j'ai un petit regret en constatant deux chiffres qui sont la baisse du taux d'admis pour l'académie de Créteil qui est celle où vivent les parents. On passe de 9,1 à 5,6. Je dois dire aussi que la base de 2 points en 2 ans des lycées français à l'étranger me préoccupe. C'est aussi un endroit où on va recruter dans la diversité. En fait, 2/3 des étudiants dans les lycées français à l'étranger sont étrangers. On a là, a priori, plutôt de bons étudiants. J'aimerais comprendre pourquoi il y a une baisse aussi rapide du taux d'émission, mais je ne fais que poser des observations à ce stade. Je voudrais poser mon propre regard dans le détail le moment venu pour qu'on ait à nouveau une discussion au sein de ce Conseil. Inès FONTANELLE me demande ce que sont mes intentions. Je vais juste répondre quelque chose qui est ma conviction que j'ai déjà partagée, je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, je n'avance pas masqué. Je dis ce que je pense. J'assume totalement de placer l'excellence académique au centre de l'ensemble de l'intention de cet établissement. Les admissions sont évidemment concernées par cela. Je ne vois aucune contradiction entre, je n'ai plus les termes exacts, Inès, j'ai senti à un moment que vous pointiez, éventuellement, une contradiction entre excellence académique et diversification sociale. Je suis sûr que ça n'est pas le cas, mais en tout cas, de mon côté, je pense qu'on peut tout à fait articuler les deux propos. Il y a de

l'excellence dans tous les milieux sociaux et dans toutes les géographies. C'est à nous, au fond, d'aller la chercher et de susciter les candidatures. Ma petite préoccupation dans le système actuel, je le dis tout à fait ouvertement, c'est que quand on a 15 000 dossiers qui arrivent sur Parcoursup pour le collège seul, c'est très difficile d'avoir une approche détaillée permettant de détecter les meilleurs profils dans la diversité. Dans le projet que j'ai soumis au Conseil, qui a bien voulu m'élire, je pointe que ça crée un risque de passer, du fait de la masse des dossiers, à côté de certains dossiers potentiellement brillants dont on aurait bien voulu s'adjoindre l'énergie à Sciences Po. La difficulté, c'est injuste, je ne dis pas le contraire, mais on va aussi être jugé sur les quelques cas où on est objectivement passé à côté d'un profil particulièrement remarquable. Cela peut arriver, parce que l'erreur est humaine, mais c'est aussi à nous de démontrer, compte tenu de la charge émotive dont on a parlé, qu'on est capable de minimiser ce risque dans la manière dont on conçoit nos procédures. Je suis là depuis quelques jours donc je ne vous cache pas que je vais y réfléchir, j'ai dit que je le ferai. Je le ferai évidemment collectivement avec ceux dont c'est le métier et aussi dans le cadre de ce Conseil. Je n'ai pas d'idées préconçues sur la manière dont on doit faire. Je pense quand même qu'il n'est pas idiot de regarder comment font les autres. On peut avoir raison contre tout le monde, c'est possible, mais ce n'est pas toujours le cas dans mon expérience de vie, si je puis dire. Je pense qu'on a aussi intérêt à regarder comment font les autres grandes institutions académiques au niveau desquelles on souhaite se placer dans le recrutement de leurs étudiants. C'est un peu le cadre dans lequel je vais me situer dans les mois qui viennent, mais avec toujours réellement l'objectif que les 2 soient liés, à la fois excellents et ouverts. Une fois qu'on a posé ces 2 principes, je crois qu'on doit pouvoir construire une procédure ou des procédures, ou garder d'ailleurs la procédure actuelle qui fonctionne. Je pointe un dernier point. Je pense que nos statistiques (elles ne pourront jamais l'appréhender, c'est normal) n'appréhendent pas le nombre d'élèves qui, éventuellement, ne se portent pas candidats à Sciences Po. Je rejoins l'observation qui a été faite sur les calendriers, je crois qu'on a tous fait l'expérience instinctive, même si elle n'est pas arrêtée sur le plan sur les grands nombres, de familles ou d'élèves qui candidatent directement dans des facs à l'étranger. Je me permets d'attirer votre attention sur les chiffres, qui sont publics, ils sont publiés par le ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur. L'accroissement du nombre d'étudiants français candidatant directement dans des facs étrangères est en train d'exploser. Je l'ai vu comme ambassadeur aux Pays-Bas, où on est passé en 3 ans, pendant mon mandat de 2019 à 2022, de 2500 à 4500 Français inscrits dans les facs néerlandaises. C'est un doublement en 3 ans. Il y a un effet Brexit et un effet de report du Royaume-Uni vers les Pays-Bas, mais ce n'est pas que ça. Il faut qu'on soit aussi attentifs à cette réalité dans le calendrier d'admissions. C'est un élément que je voudrais intégrer à notre réflexion. Si on est un établissement international, on y est tous profondément attachés, on ne peut pas vivre dans un isolat qui ignore la manière dont fonctionnent les grandes institutions internationales. C'est le dernier point que je voudrais souligner. Pardon d'avoir été un peu long, mais comme je sais que c'est un sujet qui fascine, je voulais dire en toute transparence l'état de ma réflexion à ce stade.

Dina WAKED

Merci. Pauline je te redonne la parole

Pauline BENSOUSSAN

Merci beaucoup pour l'ensemble de vos questions et remerciements que je transmettrai à l'équipe. Peut-être un premier point sur les candidats frustrés. On répond chaque année à plus de 1000 candidats qui nous demandent pourquoi ils ne sont pas admis. À partir des premières dates de publication en février pour les procédures en rolling admissions, jusque fin septembre, nous répondons à l'ensemble des candidats. On leur répond avec toujours bienveillance et délicatesse, c'est un premier point important. On leur donne des éléments. On se replonge dans le dossier, dans le commentaire qui a été écrit par les évaluateurs et on essaie de leur donner des éléments qui leur serviront à comprendre, soit à toujours être dans la compréhension, mais en tout cas on essaie toujours d'avoir une réponse adaptée. Sur les chiffres d'acceptation et le calendrier, la question du calendrier est un point important sur la question de l'attractivité, de la concurrence. Néanmoins, je me permets une petite nuance pour vous rappeler que, quand nous n'étions pas sur Parcoursup, sur la procédure bac 0, nous publions fin juin les résultats d'admissions. Cette année, nous allons respecter le calendrier de Parcoursup et donc publié, a priori - le calendrier n'est pas encore public - plutôt vers la fin mai voire début juin comme cette année. En

revanche, je vous rejoins tous sur l'international. Dans les objectifs, nous avons toujours l'objectif d'ouvrir nos campagnes d'admission plus tôt. De grandes universités internationales ouvrent au mois d'août et ferment au mois d'octobre. Pour la procédure internationale, nous ouvrons fin septembre. On a l'ambition, avec l'ensemble de l'équipe de direction, d'ouvrir de plus en plus tôt pour pouvoir donner un maximum de réponses positives, notamment pour les internationaux qui doivent s'organiser pour leur venue et qui ont déjà pour certains un certain nombre de réponses. Pour l'AEFE, Monsieur le Directeur, avant 2021, ils étaient sur la procédure internationale. Ils avaient leur réponse d'admission, pour ceux qui candidaient les plus tôt, dès le mois de février. Donc là, effectivement, on a une part d'attractivité très forte qui est liée au fait que Parcoursup amène les candidats à postuler, lorsqu'ils préparent un diplôme français, via cette plateforme nationale. Je compte sur vous pour aller voir les instances ministérielles pour essayer de les convaincre que ce n'est peut-être pas la meilleure idée. Pour les remontées, sur les salons et sur les mails, nous étions 5 salariés et un étudiant ce weekend au salon de l'Étudiant porte de Champerret. Nous avons dialogué avec des candidats, des admis. Globalement, c'est très positif parce que ça permet de déminer. Ça permet d'avoir aussi un échange avec les familles qui s'interrogent sur nos processus, sur les candidats qui sont, il faut l'avouer (j'ai été assez marquée), très stressés. C'est sans doute beaucoup trop par rapport à l'enjeu, même si c'est important. On a certaines familles qui nous ont remerciés de les détendre sur le fait qu'on pouvait réussir sa vie sans faire Sciences Po. Je pense que c'est important qu'on rende compte et qu'on ait des éléments. Je dis ça peut-être parce que je n'ai pas fait Sciences Po et je suis très à l'aise avec cela. Un point important, c'est d'aller à la rencontre de ces familles. On travaille sur les journées portes ouvertes en présentiel sur le campus parisien. Les campus en région le font. On a depuis l'an dernier refait une soirée portes ouvertes pour les masters et ça permet vraiment ces échanges, qui ne sont peut-être pas quantitatifs, mais très qualitatifs, de donner une image de notre institution et d'être de plus en plus aussi transparent sur les chiffres. Ce bilan n'est pas public, il est à destination des élus. Nous avons aussi un bilan public que je souhaite, si la direction en est d'accord, rendre de plus transparent pour permettre aux candidats de comprendre le processus. Sur le programme doctoral, Alain, j'ai la chance, depuis maintenant quelques mois, de travailler en étroite collaboration avec l'école de la recherche. C'était un projet initié par Pierre-François. Je vois Dina jeudi pour en reparler. Le programme doctoral est clé pour notre institution. Il n'est pas encore géré par la direction des admissions. L'idée, c'est vraiment de construire, avec l'école de la recherche et l'ensemble des directeurs d'études doctorales, ainsi que les départements, un processus qui permettrait de produire plus de données pour répondre à votre question, également sur la question des financements, de pouvoir donner plus de visibilité et, également, d'offrir des moments d'échanges avec les candidats des programmes doctoraux. C'est un projet qui va être long, mais qui est déjà entamé. Sur les boursiers, je suis rassurée, vous avez bien lu le bilan. Il y a une baisse, avec un objectif qui reste toujours de 30 % de boursiers. On est, à date, un peu en dessous. Sachant que j'ai essayé aussi dans ce bilan de ne pas parler que des boursiers du CROUS, mais aussi de ceux du secondaire. C'est pour ça que j'ai mentionné aussi des candidats des bourses Boutmy et les candidats du programme de la Fondation Mastercard. Vous le dites, Inès, et je crois que Louise en a également parlé, on sait que les frais de scolarité influencent le comportement des admis et la décision de venir étudier à Sciences Po fait partie des arbitrages à la fois des admis et de leur famille. Plus on aura de bourses, comme vous l'avez également souligné dans la discussion précédente sur les doubles diplômes, plus on restera une université attractive, indépendamment de nos contenus qui sont, on l'espère, l'origine de la décision de nos admis. Il y a donc une baisse, on va bien évidemment l'analyser. Pour rappel, sur la procédure d'admission, on a une évaluation qui a été demandée depuis 2021, qui est réalisée par un de nos chercheurs, qui nous accompagne de façon indépendante par Marco OBERTI. Il a remis un premier rapport à la direction. L'évaluation a été renouvelée pour 3 ans avec les questions de l'international et des doubles diplômes qui ont été intégrées. Ce n'était pas le cas dans la première évaluation. Cela nous permettra aussi d'avoir une vision plus globale sur les différents processus d'admission. Sur UBC, c'est un double diplôme géré au niveau de la phase d'admission par notre partenaire. On va regarder la question des taux de sélection. On est très vigilants. Vous l'avez vu dans les tableaux, aussi bien pour le collège universitaire que pour les masters, le nombre de candidats est parfois très variable et le taux de sélection peut aussi être très variable. Je vous appelle aussi à la prudence parce que certains de nos doubles diplômes ont des prérequis. Je pense, par exemple, aux doubles diplômes scientifiques ou les doubles diplômes que nous avons avec la Sorbonne. Ce sont des doubles diplômes sur lesquels nous

indiquons un certain nombre de prérequis, les candidats qui s'y portent ne sont pas forcément tout à fait comparables avec les autres. Sur les doubles diplômes, Inès, je vous ai répondu. On sait que certains doubles diplômes sont avec des universités dont les frais de scolarité sont bien moindres que ceux de Sciences Po. Sur les internationaux, notamment en Asie et en Amérique, vous avez cité l'IE, et on peut parler du nouveau double diplôme avec la Luiss, ont des frais de scolarité importants. On ne souhaite pas fermer ces doubles diplômes. Pour rappel, il existe quand même, dans certains partenariats, des bourses, notamment le double diplôme que nous avons avec Columbia, où nos partenaires s'engagent avec Sciences Po, à offrir des bourses pour ces candidats admis. Néanmoins, ce ne serait pas très honnête de dire que c'est suffisant, ce sont généralement quelques unités de bourse. C'est pour ça que la part de nos étudiants qui sont en double diplôme doit rentrer dans la discussion sur cette politique d'ouverture. Sur les femmes et les hommes, Monsieur le Directeur, l'a commenté. Je pose juste la question de l'attractivité. C'est vrai que nous avons à Sciences Po une cellule promotion et marketing. Nous avons surtout des équipes pédagogiques et des équipes, des professeurs qui vont à leur rencontre. Les professeurs qui enseignent à Sciences Po parlent généralement de Sciences Po. L'idée, c'est surtout de travailler sur la question de l'attractivité et de savoir pourquoi nous attirons moins certains candidats de certains territoires. On sait qu'il y a de l'autocensure. C'est à nous d'aller chercher ces candidats et de pouvoir analyser ces données pour essayer de mieux comprendre pourquoi nous sommes plus ou moins attractifs. Sur les admis CEP, je vais laisser la parole à Myriam DUBOIS-MONKACHI. La croissance a été stabilisée. On a un peu moins d'admis. On en avait 206 en 2023 et nous en avons 195. On a aussi regardé le nombre de lycées qui nous envoyaient le nombre de candidats. La répartition des effectifs entre les différentes voies, entre les programmes simples et les doubles diplômes, est une vraie question stratégique pour l'établissement puisqu'il détermine ensuite nos différents taux de sélection. Sur la diversité des boursiers et la diversité géographique, encore une fois, je pense qu'on peut quand même se réjouir de l'attractivité très diverse de notre établissement. Encore une fois, on ne saurait se contenter de cette diversité. Entre les candidats et les admis, il y a parfois des différences. Vous avez bien lu le tableau sur Créteil, c'est la seule académie où la baisse peut être considérée comme significative. Dans cette phase de bilan, nous allons bien évidemment regarder de près. Comme vous l'avez dit, Antoine, on va beaucoup travailler la question des évaluateurs. On vous a présenté en septembre la charte des évaluateurs. On va aussi travailler de notre côté, puisqu'on sait que tous les biais qui peuvent être évités, il est de notre ressort d'essayer de le faire.

Myriam DUBOIS-MONKACHI

Merci beaucoup Pauline et merci pour ce travail très précieux pour les équipes et pour l'accompagnement des étudiants pour la convention éducation prioritaire. On observe un phénomène qui nous inquiète, c'est la baisse des étudiants boursiers. Sachant que nous avons vu en 2022 que l'équation excellence diversité était possible puisque nous avons lors de cette campagne plus de 70 % d'étudiants détenteurs d'une mention très bien en baccalauréat, et les 33 %, voire 34 % de boursiers de l'enseignement secondaire. Ce qu'il faut que vous sachiez, c'est que la transformation se fait à hauteur de 2,5 fois. C'est-à-dire que quand on a 30 % d'étudiants boursiers du scolaire, on a plus de 60 % d'étudiants boursiers de l'enseignement supérieur. C'est plutôt une bonne nouvelle. Qu'est-ce qui s'est passé cette année ? C'est difficile de le dire comme ça. On est en train de consulter tous les lycées. On s'aperçoit quand même qu'il y a une tension, notamment dans les lycées ruraux, même si c'est une obligation que d'accueillir 50 % de lycéens boursiers au sein des ateliers, ce n'est pas toujours possible pour des raisons diverses. Sans faire de généralité car je vous rappelle qu'il y a 198 lycées partenaires. Il faut que l'on fasse ce travail de consultation. Les premières consultations nous donnent quelques éléments, notamment sur la tension entre l'académie de Créteil, pour ne pas la citer encore une fois, et les territoires ruraux qui ont doublé. La mobilisation des élèves boursiers du secondaire au sein des ateliers Sciences Po n'est pas toujours évidente. Elle peut varier selon les territoires. Autant c'est plus facile dans l'académie de Créteil, parce qu'ils sont beaucoup plus nombreux et qu'il y a une culture de l'atelier Sciences Po. Autant dans les nouveaux territoires, notamment les territoires ruraux, c'est un petit peu plus compliqué. On va poursuivre cette investigation et espérer aussi que les choses évoluent. Un autre élément de tension aussi qu'on est en train de regarder, comme vous le savez, il y a des établissements qui vont sortir du dispositif parce qu'ils ne correspondent plus aux critères sociaux qui ont été renforcés lors de la réforme de 2021. On s'aperçoit, notamment pour un lycée très célèbre, que

je ne vais pas citer, qu'il y a une volonté de profiter encore de cet effet d'aubaine, de cette procédure qui est protégée au sein des admissions. On s'aperçoit ainsi, encore cette année, que certains des lycées « sortants » ont beaucoup d'admis et ça se fait forcément aux dépens d'autres lycées. Ce sont les trois tensions que nous allons regarder attentivement. Encore une fois, la bonne nouvelle, c'est qu'excellence et diversité est un axiome qui fonctionne. Il a fonctionné en 2022, en 2023 et avec les partenaires, on va s'attacher à ce qu'il fonctionne à nouveau en 2025. Merci.

Dina WAKED

Merci. Je voudrais rajouter que, pour la prochaine fois, ce il serait intéressant de voir consulter les yield. Je sais que vous avez commencé à travailler celasur ce point, et j. Je pense que ça ces chiffres seront sera très intéressant utiles d'avoir ces chiffres pour les prochaines admissions. Je donne passe la parole à Monsieur le Directeur.

Luis VASSY

Je ne veux pas être trop long, mais ça me donne l'occasion aussi d'aborder d'autres sujets de principes un peu plus généraux que ces discussions. On voit bien que tous les sujets vont finir par se toucher les uns les autres. Deux choses importantes dans la manière dont je vais aborder la suite pour ce qui me concerne. D'abord, la cohérence dans les raisonnements. Je reviens sur le point des statistiques, mais on ne peut pas pour les Parisiens, dire que l'on compare à la population générale et pour le sujet homme/femme dire qu'on se satisfait d'un taux d'admis candidats qui soit le même, soit on choisit une voie, soit l'autre, mais il faut qu'elle s'applique à l'ensemble de nos raisonnements. Je n'ai pas de préférence particulière. Je pense juste qu'il faut qu'on soit cohérent avec nous même dans la manière dont on réfléchit, étant entendu qu'on peut susciter plus de candidatures et peut être aussi de regain dans l'ensemble des composantes de ce que doit représenter la diversité des profils à Sciences Po. 2^e point, cela a été évoqué au moins à 2 ou 3 reprises, c'est le sujet des bourses qui rejoint le sujet des ressources. J'ai pris l'engagement, que je vais tenir, de geler les barèmes des droits de scolarité pour au moins une année. Je veux envoyer le signal très fort que nous allons cesser de financer notre modèle économique par l'accroissement des frais de scolarité. Pour autant, je redis ce que j'ai dit à d'autres occasions, les finances de l'État sont ce qu'elles sont, donc il n'y aura pas de ressources supplémentaires issues des pouvoirs publics. Nous aurons besoin d'autres ressources pour financer ces programmes auxquels, à titre personnel, je prends énormément à cœur. Quand je dis excellence, je dis aussi ne pas nous priver de profils exceptionnels à l'étranger ou en France qui seraient limités dans leur capacité à venir, parce qu'ils n'auraient pas accès aux financements pertinents. Pour cela, j'aurais besoin de soutiens extérieurs. Il y a des soutiens bienveillants, on a encore vu hier avec Laurence, un chef d'entreprise qui est prêt à aider des choses qui fassent sens et qui aient un effet social positif. Je le redis dans cette enceinte que ces acteurs souhaitent venir en appui d'une institution académique d'excellence d'une part, avec une vocation sociale prononcée et puis qui soit apaisée. Je ne peux que dire, un peu solennellement, comme je l'ai déjà fait par deux fois dans des messages écrits à l'ensemble de la communauté de Sciences Po, que si nous voulons faire des choses bonnes et positives pour la société, nous devons nous-mêmes être dans un climat d'apaisement qui donne envie d'accompagner Sciences Po dans cette vocation sociale à laquelle je crois profondément. Je ne pense pas que j'arriverai à drainer des financements privés, si je dis les choses très concrètement, y compris pour soutenir des étudiants étrangers, pauvres, mais excellents, qui voudraient rejoindre Sciences Po si je n'arrive pas à dégager des soutiens privés en soutien de Sciences Po. Pour le faire, je le redis, pardon d'être un peu trop clair, nous avons besoin d'une ambiance apaisée au sein de cette institution. Chacun autour de la table, et en dehors du Conseil, en tirera les conséquences qu'il souhaite. Je vois une potentielle contradiction entre l'absence d'apaisement et notre capacité à tenir le fil de la vocation sociale à laquelle je sens que vous êtes tous extrêmement attachés.

Inès FONTENELLE

Je voulais juste revenir sur les lycées de l'AEFE pour dire que c'est un sujet que je connais bien. En fait, au moment où le calcul des frais de scolarité a été réformé, le taux maximum des frais d'inscription a beaucoup augmenté. Je le sais parce que j'ai des camarades qui ont renoncé à postuler à ce moment-là, des camarades qui n'étaient pas Français notamment, mais qui étaient d'excellents étudiants qui n'ont

pas pu venir à Sciences Po. L'AEFE, qui donne des bourses, je crois qu'on appelle ça les bourses d'excellence major de l'AEFE, ne finance plus les frais d'inscription, comme ils le faisaient à une époque. On avait été contacté par des étudiants qui étaient étonnés de l'apprendre à l'occasion de leur arrivée à Sciences Po. Sur la question du taux femme/homme, vous en avez parlé plusieurs fois, je me permets de répondre. Je ne suis pas en train de dire que c'est satisfaisant ou que c'est une solution. Je dis juste qu'on a tendance à dire, parfois, c'est ce que j'ai entendu, y compris dans ce Conseil, que Sciences Po favoriserait les femmes au détriment des hommes. C'est faux étant donné les ratios qui ne sont pas différents entre les admis candidats hommes et les admises candidates femmes.

Luis VASSY

Nous n'allons pas en débattre indéfiniment. Je vous assure que si j'avais prononcé cette phrase exacte au ministère des Affaires étrangères, ça aurait créé une énorme polémique. Bien que nous ayons 70 à 75 % d'hommes, nous visons et nous nommons 50 % de femmes aux postes de responsabilité.

Inès FONTENELLE

Encore une fois, je ne dis pas que si c'était l'inverse, cela serait satisfaisant. Je voulais juste que, contrairement à ce qu'on dit, Sciences Po ne désavantage pas les hommes. Une dernière remarque sur l'excellence, sur ce que vous m'avez répondu. L'excellence, ce n'est pas de durcir les règles de sélection, – c'était justement notre crainte –, mais bien d'accentuer l'ouverture sociale et l'accompagnement, à plus forte raison aussi le nombre de places. S'il y a d'excellents étudiants qui ne sont pas admis à Sciences Po ou moins de partenaires, cela dépend aussi évidemment d'une direction stable avec laquelle il n'y a pas de crise tous les 2 ans, je tiens à le dire aussi. Merci.

Antoine DEFRUIT

Je ne veux pas qu'on s'éternise non plus. C'est un sujet qui le mériterait pourtant. Je me permets de vous relancer sur la formation continue. Sur la diversité territoriale, pour ce qui est du master, il me semble normal que Paris soit surreprésenté, c'est aussi le résultat d'un système de l'enseignement supérieur qui est très centralisé. Donc, on a une surreprésentation de Paris 1, Paris 2, c'est normal. Pour le collège universitaire, à certains égards, étant donné qu'on a un campus historique à Paris, qui est le 2^e qui accueille le plus étudiant au collège universitaire, ce n'est pas complètement choquant non plus qu'on ait une certaine surreprésentation de l'Île-de-France. Il faut arriver à déterminer le résultat auquel on veut parvenir. Le simple fait qu'il n'y ait pas de surreprésentation dans les admis par rapport au candidat ne suffit pas à considérer qu'il n'y a pas de biais de sélection. En soi, le sujet de qui candidate est aussi un sujet important.

Pauline BENSOUSSAN

Je vous prie de bien vouloir m'excuser. Effectivement, je n'ai pas répondu sur les masters en un an. Ce sont des programmes très spécifiques qui ne délivrent pas le grade de master, ce qui n'est pas sans poser problème. C'est un diplôme d'établissement. Ils étaient très nombreux. Ils avaient aussi été pensés dans le cadre du modèle économique de Sciences Po en 2016, quand ils ont été développés. Certaines écoles, après justement avoir observé que sur l'attractivité, mais peut-être aussi sur la satisfaction de certains programmes et les retours des étudiants, ont pris cette décision. C'étaient des petits programmes qui mobilisaient de jeunes professionnels et donc un accompagnement très dense, pour revenir sur ce qu'on disait tout à l'heure. C'était aussi un calendrier en 3 semestres, puisqu'on était sur un an complet et non pas 2 semestres. Ces écoles ont décidé de fermer ces programmes. En revanche, 2 de ces programmes qui ont fermé ont été dans la réalité transformés, je pense, notamment au master art et politique, qui est maintenant en lien avec la Maison des arts et de la création et au master MPA qui a été travaillé avec l'executive education dans la transformation. C'était vraiment le format. On reste maintenant avec 2 programmes sur la campagne 2025, le LLM qui est vraiment une marque forte d'attractivité à l'école de droit et le Global Study qui est à PSIA et qui fonctionne très bien.

Dina WAKED

Merci pour cette présentation et ces échanges très riches. Nous passons au point suivant.

III. ÉCHANGE D'INFORMATIONS SUR DES QUESTIONS DIVERSES

Pascale EISENBERGER

J'aimerais déjà souhaiter la bienvenue à notre directeur et vous remercier, Madame la Présidente, pour ces 2 années où on a toujours pu s'entretenir, même si on n'a pas fait tout ce qu'on a voulu faire. Je vais rebondir sur la vocation sociale. D'abord, pour saluer, remercier Pierre CATALAN et ses équipes. J'ai eu l'occasion, tout à fait par hasard, d'assister à un petit déjeuner prévu avec mon suppléant Adam BAIZ. C'était très sympathique et amical. C'est là qu'on a pu entendre des étudiants qui disaient qu'ils n'achètent pas des fruits tous les jours parce que les fruits, c'est cher. 2e point, le mois prochain se tiendra les duos Day. Je ne sais pas si on aura une présentation sur le handicap prochainement. Je voudrais savoir si Sciences Po a déjà amorcé une réflexion sur « l'aide » et les jeunes aidants ? On parle de handicap, mais on a aussi à l'université beaucoup de jeunes aidants qui ont des situations difficiles. Il y a plusieurs années, j'ai eu ici une jeune femme dont la maman avait un cancer en phase terminale et qui, pour diverses raisons, voulait vraiment ne pas manquer ses cours, ne pas rater ses examens. Je pense très souvent à cette étudiante. Merci.

Bathylle MISSIKA

Dans la continuité de la discussion sur les bourses, je voudrais revenir sur la question que j'ai soulevée à plusieurs occasions sur les stages. Je voulais partager cette information avec vous parce qu'on a déjà eu des échanges là-dessus, notamment avec les représentants étudiants. Actuellement, dans mon équipe, nous avons une stagiaire de Sciences Po qui est en 2e année à PSIA qui partage que ses camarades, donc ceux qui ont été diplômés en juin, ont beaucoup de mal à trouver un emploi. C'est peut-être d'autant plus compliqué qu'ils sont sur un marché à l'international qui est compliqué. Elle me disait qu'elle pensait peut-être faire un an de stage supplémentaire pour être mieux équipée face à des offres d'emploi qui demandent 2 à 3 ans d'expérience. Cela revient à poser la question de la possibilité d'avoir une convention de stage qui, après la diplomation, puisse être valable 6 mois. Elle voit ça comme un véritable atout. Elle s'interrogeait aussi sur le fait qu'elle peut prolonger pas moins d'un an. Elle ne peut pas refaire un 2e stage de 6 mois. Elle soulevait la question qui n'est pas du tout de notre ressort, de la plupart de ces stages à l'étranger qui sont peu ou pas rémunérés et l'absence de bourses, à sa connaissance, auxquelles elle pourrait postuler. J'avais un peu de peine parce que c'est effectivement un contexte compliqué pour commencer sa vie professionnelle. C'est peut-être quelque chose qu'on pourra aussi examiner. La possibilité d'offrir un stage, ce n'est pas encourager la précarité, c'est la réalité du marché du travail. Souvent ces stages, comme je l'avais dit précédemment, aboutissent à des offres d'emploi, ce qui n'est pas possible quand on a un étudiant qui est en césure, qui ensuite repart et qui n'est pas encore employable sur le marché du travail. Merci.

Adrien LEHMAN

Je voudrais simplement dire en conclusion, parce qu'on se paie même le luxe de terminer à l'heure aujourd'hui ce Conseil, que ce Conseil se réunit pour la première fois depuis 18 ans sans que François HEILBRONN en soit membre. François a commencé comme chargé d'enseignement, il demeure aujourd'hui professeur des universités associé à Sciences Po, je crois qu'il demeure un de nos meilleurs ambassadeurs. Une page malgré tout se tourne pour ce Conseil. Je voudrais en profiter pour vous dire que se termine ce dimanche une excellente exposition au musée des arts décoratifs sur la publicité des grands magasins. Comme manifestement, il faut que j'y retourne pour consolider mes connaissances. N'hésitez pas, je vous fais la visite.

Inès FONTENELLE

J'aimerais poser une question sur le document du HCeres qui nous a été transmis. Dans le cadre de ce Conseil, on a eu l'occasion d'échanger avec la direction, de soulever des points et également d'être interrogé par les experts du HCeres. Le document soulève un ensemble de points que l'on ne partage évidemment pas entièrement, mais c'est le cas pour un certain nombre d'entre eux. On aimerait savoir ce que la direction compte faire et si elle compte en tenir compte. Je sais que la dernière fois, il y avait

un ensemble de choses qui avaient été faites. C'est noté dans le rapport de cette année. Pour ne citer qu'un exemple, le rapport met en avant un dialogue souhaité et valorisé entre la direction et les étudiants, mais qui reste à valoriser, les règles de gouvernance de l'établissement qui, selon eux, ne sont pas au niveau, la question des différents comités, le rôle de la FNSP et de l'IEP dans l'élaboration et le suivi de la stratégie, un renforcement des dispositifs de contrôle et d'auto-évaluation, etc., qui sont des points que l'on soulève parfois, entre autres, la réorganisation interne de l'établissement. Ma question serait de savoir dans quelle mesure la direction en tiendra compte. J'ai lu la réponse de la direction et j'ai vu que vous n'êtes pas d'accord avec certains points, notamment sur ce qui est des conseils et de la répartition des compétences entre FNSP et IEP. J'aimerais éventuellement avoir des précisions, merci beaucoup.

Louise WAGENER

Pour rebondir sur ce qu'a dit Inès, on partage tout ce qui a été dit, on se félicite, d'une certaine manière, de voir que ce rapport soulève des points qu'on soulève depuis des années. On se dit qu'on n'est pas complètement fou et que c'est normal qu'on soulève ces points, il est bon parfois de nous écouter.

Marie-Christine LEMARDELEY

Juste un mot pour répondre en partie à Pascale, je ne sais pas si c'est à moi de le faire, mais pour dire que la ville de Paris s'est saisie de la question de la précarité étudiante et qu'à ce Conseil municipal qui commence aujourd'hui à 2h00, on va voter justement un grand programme d'aide alimentaire qui finance 19 associations d'étudiants. C'est une distribution par les pairs pour éviter la stigmatisation des étudiants qui ont besoin d'aide alimentaire. On insiste aussi sur la qualité des produits, il y a des fruits, des légumes, etc. Pour duo Day, je fais passer une délibération qui soutient en dynamique, qui permet justement d'éviter ce que Monsieur le Directeur mentionnait tout à l'heure, c'est-à-dire l'autocensure qui est très évidemment encore plus grave chez les étudiants, les lycéens en situation de handicap. 3e point, pour reprendre ce qu'a dit Inès, moi aussi je m'interrogeais sur le rapport d'évaluation du HCeres. J'ai été auditionné, je suis très vexée parce qu'en fait ça ne se voit pas du tout. Je pense que mon charisme n'est plus ce qu'il était. Sans parler de moi, je voudrais dire que, quand même, la ville de Paris a beaucoup soutenu le projet immobilier de Sciences Po. Ils auraient pu le dire, c'était une évaluation depuis 5.

Luis VASSY

Il ne faut surtout pas s'inquiéter. Je suis la preuve vivante qu'on peut très bien s'en sortir en étant totalement dénué de charisme. J'entends continuer ainsi pour ma part. Sur les sujets de gouvernance, juste en un mot, je dirais que pour ce qui me concerne, les questions de gouvernance se déduisent du projet d'une certaine manière. Je n'entends pas me lancer bille en tête sur des sujets massifs de gouvernance, sauf les 2 ou 3 petits que j'ai mentionnés dans le projet, notamment le resserrement du COMEX. Je vais laisser Alban répondre plus précisément sur le rapport.

Alban HAUTIER

Quelques mots sur le HCeres, d'abord pour vous remercier parce que vous avez été nombreux effectivement à participer à des auditions. Malheureusement, on ne maîtrise pas le contenu du rapport, sinon ce serait un petit peu plus facile. Si ça avait été le cas, on aurait fortement appuyé sur le soutien de la Ville de Paris. Sur le volet du rapport qui avait trait au pilotage et à la gouvernance, il y a eu 54 auditions et ce n'était que sur ce volet-là. Il y a eu les volets recherche formation. Merci à tous d'avoir contribué. C'est un processus assez lourd, y compris pour les équipes de Sciences Po. Dans ce rapport, il y a d'abord beaucoup de points positifs. C'est même surtout ça qui ressort, sur l'excellence de la recherche des formations, l'ambition sociale, l'internationalisation, tous les fondamentaux du modèle sont très confortés par le rapport et donc, je pense qu'il ne faut pas le perdre de vue. Il y a évidemment des points d'amélioration qui sont notés. La plupart étaient des points que nous avons mis en avant dans le rapport d'auto-évaluation. On fera un suivi comme on avait fait un suivi sur le précédent rapport du HCeres pour ce qui a trait à la gestion, plus au secrétariat général, je pense au schéma pluriannuel de stratégie immobilière. C'est l'une des critiques un peu dures, mais néanmoins légitimes, qui est formulée par les membres du comité. Il faudra qu'on y travaille et on reviendra rapidement vers vous avec des propositions. Vous avez noté, Inès, la réponse de l'administrateur provisoire. Le directeur fera sa propre

appropriation du rapport. Je note juste que sur la gouvernance, la question et la recommandation sont plus larges que sur la seule relation entre le Conseil de l'Institut et le Conseil d'administration. Il y a beaucoup plus de choses sur la gouvernance de Sciences Po qui, par bonheur, est plus riche et plus complexe que le seul CI et CA. On avait fait des réponses sur le comité académique, le lien entre le Conseil scientifique et les réunions, directeur d'unité, directeur de département. Il y a beaucoup de choses à faire au-delà du seul sujet, plus tectonique et contraint par des textes, des compétences du CI et du CA.

Antoine DEFRUIT

Je me permets d'appuyer ce qui a été dit sur le HCeres, notamment sur les recommandations quant à l'organisation institutionnelle et la gouvernance de Sciences Po. En fait, on peut dire qu'il recommande une forme de décentralisation de tous les aspects que ce soit par les partenariats en région ou dans le fonctionnement de nos instances. J'ai une question qui n'est d'ailleurs pas complètement dénuée de lien par rapport au bilan de la vie étudiante qui nous a été transmis. Je vous remercie de nous l'avoir transmis. J'ai bien compris qu'il n'était aucunement question que le Conseil de l'Institut ne s'imisce dans les affaires étudiantes. Je me permets quand même de vous interroger sur un point. Par rapport aux événements que les associations mènent à l'extérieur de Sciences Po, ça reste assez marginal comme vous le dites, 165 événements déclarés contre plus de 3000 activités qui sont sur les campus. Pour avoir investi une certaine part de mon temps dans la vie étudiante, et pas uniquement dans les syndicats étudiants, on peut parfois se rendre compte qu'il y a un certain phénomène d'enfermement des associations étudiantes qui se concentrent essentiellement sur les campus. Naturellement, elles ne se tournent pas vers l'extérieur. Or, il me semble que ça peut être intéressant pour aussi éviter le phénomène de chambre de résonance qu'on peut avoir sur certains sujets, mais aussi en termes d'image et de lien avec les territoires dans lesquels nos campus sont implantés. J'aurais aimé savoir s'il y avait une réflexion à ce sujet, si les financements que l'administration peut accorder aux événements peuvent être accordés pour les événements à l'extérieur. Est-ce un enjeu que vous avez en tête et que vous percevez de la même manière que moi ?

Pierre CATALAN

Merci beaucoup pour cette question qui me permet de refaire le lien avec le rapport du HCeres et notamment sur le lien entre Sciences Po et les territoires où ces campus sont implantés. On a 165 événements étudiants à l'extérieur signalés par les associations et initiatives étudiantes qui avaient besoin d'un soutien de notre part, soit pour des questions administratives, pour un cadre juridique, etc. Je ne doute pas qu'on a beaucoup d'autres types d'événements extérieurs qui soient internes aux associations. Par exemple : des répétitions théâtrales pour la future pièce de théâtre Le lion et le renard ont lieu, ou auront lieu, toutes les semaines dans des salles à Sciences Po mais aussi à l'extérieur, au regard de la dimension du projet. On a également beaucoup de sorties qui sont auto-organisées entre étudiants. Le weekend dernier, des étudiants de l'association Arbres, qui n'est pas reconnue à l'intérieur de Sciences Po, ont fait une randonnée pédagogique à Viroflay dans la forêt et le weekend d'avant à Fontainebleau et le weekend d'avant au jardin du Luxembourg. Il y a beaucoup de choses qui se déroulent sans forcément que nous ayons besoin d'en être informés. Je vous confirme évidemment que les subventions, qu'elles soient fonds d'intervention associative, fonds d'intervention associative sécurité, pour les questions de poste de secours sur des événements festifs, ou subventions de la Commission de vie étudiante sont évidemment valables pour des événements extérieurs, qu'ils soient sportifs, culturels, festifs, etc. Enfin, vous pointez un dernier sujet qui est important et pour lequel on a réorganisé la vie étudiante de façon à avoir plus de temps dédié à l'accompagnement qualitatif des associations, c'est en fait le lien avec des associations extérieures de façon à favoriser plus de maillage interassociatif. Il faut que nos associations viennent se greffer sur des projets associatifs extérieurs, mais qu'elles soient aussi capables de plus solliciter des associations extérieures pour s'ouvrir au territoire, au public et la citoyenneté, peut-être aussi à des publics jeunes de 18-25 ans qui ne sont pas étudiants et qui, je le rappelle, constituent quand même quasiment 40 % d'une classe d'âge.

Dina WAKED

Merci beaucoup. S'il n'y a pas d'autre point ou remarque, je clôture la séance.

Simon CORDONNIER

Avant de nous séparer, je propose d'applaudir Madame la Présidente pour vous remercier.

Dina WAKED

Merci beaucoup. Je vous rappelle que demain, pour clore le mandat d'une partie de certains d'entre nous et pour vous remercier de votre engagement au sein de cette instance, avec ainsi que les membres aussi qui terminent également leur mandat au CVEF, on nous a prévu à 18h00 de se retrouver en salle Google, 5^e étage, au 56 rue des Saint-Pères pour un moment convivial autour d'un verre. Je vous souhaite une bonne continuation et à très bientôt. Bonne fin de journée

Dina WAKED lève la séance à 11 h 12.